

1 **Conseil Syndical académique**
2 **Vendredi 13 novembre 2015**
3 **SNES-FSU Aix-Marseille**
4

5 ***Le Conseil Syndical Académique du SNES Aix-Marseille appelle à poursuivre et amplifier la***
6 ***mobilisation dans les collèges contre la réforme Collège2016 en vue de l'abrogation de la réforme***
7 ***et de l'ouverture de nouvelles discussions. Il appelle les collègues des lycées à s'associer à cette***
8 ***mobilisation, afin de construire un rapport de force favorable à la profession tant en ce qui***
9 ***concerne la politique éducative que dans le contexte de l'ouverture des négociations salariales***
10 ***début 2016.***

11
12 **Dans les collèges**

13 L'opération *GrainS de Sable* est une modalité d'action qui rencontre un engouement certain. Les
14 collègues débattent et choisissent les actions qui leur correspondent, avec pour objectif d'empêcher
15 la préparation concrète de la réforme. La journée du 18 novembre sera l'occasion de démonstrations
16 de force dans la plupart des établissements. Plusieurs signaux montrent que l'encadrement
17 commence à prendre la mesure de la résistance des collègues et de l'impossibilité de mettre la
18 réforme en place sans eux.

19 Le succès de cette opération démontre qu'elle correspond exactement aux attentes de la profession
20 en matière d'action. Elle a permis aux collègues de se rassembler, et de renouer avec l'action sous
21 forme majoritaire. Il faut cependant qu'après le 18 novembre le rapport de forces monte en
22 puissance. Cela suppose de renouer progressivement avec des formes d'action syndicale plus visibles
23 et plus collectives, qui supposent d'amener progressivement les collègues à sortir des
24 établissements. Notre objectif : imposer un rapport de forces établissement par établissement,
25 convaincre les collègues hésitants ou mal informés, élargir la mobilisation et peser sur les choix
26 politiques qui seront faits à la mi-décembre au moment où la précampagne des élections
27 présidentielle se cristallisera.

28 Dans le cadre de la semaine d'action décidée par l'intersyndicale la semaine du 23 au 28 novembre
29 2016, le SNES organisera une **manifestation** à Marseille sous la forme d'une **Course pour un autre**
30 **collège**, en référence aux Cross départementaux annulés pour la journée du 18 novembre le **samedi**
31 **23 novembre**. En l'accompagnant de **soirées** dans les collèges avec **invitation des parents** il veillera à
32 maintenir le fort ancrage de cette mobilisation sur le lieu de travail, et dans les communes
33 (rassemblements, débats, distributions de tracts).

34 Les réticences de la profession à l'égard de la grève, en raison de la baisse du pouvoir d'achat et du
35 sentiment d'inutilité face à des acteurs politiques bornés, ne doivent pas être négligées. La réussite
36 de GrainS de sable tient aussi à l'attention portée à ce point dans la définition des modalités d'action.
37 Cependant la dynamique créée dans les collèges permet maintenant d'envisager la réussite d'une
38 **grève majoritaire** à l'appel de l'intersyndicale. Nous proposons de mettre en débat dans les
39 établissements la perspective d'une grève nationale unitaire après le mois de décembre.

40
41 **Dans les lycées**

42 La focalisation sur les collèges ne doit pas obérer les difficultés de rentrée dans les lycées. La réforme
43 Chatel continue de faire des dégâts (dégradation des conditions de travail des enseignants et d'étude
44 des élèves, concurrence accrue entre les équipes) ainsi que la réforme des épreuves de LV au bac, ce
45 qui rend les collègues de lycée sensibles aux problématiques de l'autonomie dans la réforme des
46 collèges. La volonté du Rectorat de réduire l'offre de formation en matière d'options, de revoir la
47 carte des formations, y compris en BTS, et la carte des LV, laissent planer une inquiétude sur les DGH
48 pour la rentrée 2016. En effet, les moyens alloués aux lycées ne suivent pas l'augmentation des
49 effectifs accueillis et les taux d'encadrement ne cessent de se dégrader.

50 Le **décret sur le redoublement**, paru tardivement au moment des inscriptions du baccalauréat risque
51 d'introduire un désordre supplémentaire dans les établissements. Le SNES demande la **suppression**
52 de ce décret qui confond la logique de formation du lycée avec la logique de validation qui a cours à
53 l'Université et qui néglige la nécessité pour des élèves amenés à poursuivre leurs études de continuer
54 d'étudier dans toutes les disciplines s'ils veulent espérer la réussite.

55 Dans l'immédiat, il ne saurait être question de laisser les établissements voire les équipes décider de
56 l'obligation d'assiduité des élèves ayant bloqué leurs notes dans les disciplines concernées. Les
57 établissements sont en attente d'un cadrage rapide sur l'assiduité et l'évaluation, notamment en lien
58 avec les dossiers pour les affectations post-bac. Ce dernier devra tenir compte de la réalité des
59 difficultés liées au maintien en classe de certains élèves ayant complètement désinvesti un
60 enseignement.

61 Le SNES cherchera les moyens de faire entrer les collègues de lycée dans l'action en adaptant le mot
62 d'ordre *GrainS de sable* notamment par le refus des dispositifs basés sur le volontariat, rendu visible
63 par des courriers collectifs à la hiérarchie (Inspection, Recteur) et aux collègues des collèges
64 environnants. Il appelle les lycées à se mobiliser de la même façon pour imposer la publication d'un
65 bilan contradictoire de la réforme Chatel et le classement en REP des lycées ZEP.

66

67 **Décrets statutaires, formation**

68 La réalité des textes statutaires parus en 2014 reste mal connue ce qui permet à l'encadrement de
69 chercher à tordre leur interprétation dans le sens le plus défavorable aux collègues. Le SNES doit
70 continuer l'effort entrepris depuis le début (publications, HIS, stages, affichage) pour informer la
71 profession et la rendre capable de faire valoir ses droits, et d'imposer une application des textes qui
72 respecte notre identité professionnelle et notre temps de travail.

73 Le rapport de forces construit actuellement est aussi à concevoir dans cet objectif. C'est la raison
74 pour laquelle il faut prolonger et étendre l'opération GrainS de sable.

75 Il faut en particulier rappeler que la formation continue est un droit, mais qu'elle n'est pas une
76 obligation. Le SNES-FSU appelle à dénoncer l'instrumentalisation de la formation continue,
77 structurellement insuffisante, pour la promotion de Collège2016, l'accès aux autres dimensions du
78 PAF étant refusé par les personnels de direction. Le recours à la formation à distance pour Collège
79 2016 et la laïcité, modalité dont on annonce le développement, suppose que les personnels se
80 forment sur leur temps personnel. Dans un contexte d'accroissement de la charge de travail, le SNES-
81 FSU appelle à refuser de se connecter à ces dispositifs en signe de protestation. Le contenu, indigent
82 pour ce qui est de la formation à la laïcité et partial pour ce qui est de Collège 2016, ne manquera
83 d'ailleurs à personne.

84 Rappelons en outre que la participation au Conseil pédagogique et autres instances de
85 l'établissement se fait sur la base du volontariat et ne saurait être obligatoire. L'article Art. R. 421-41-
86 6 du code de l'éducation prévoit d'ailleurs un quorum : « *Le conseil pédagogique ne peut*
87 *valablement siéger que si le nombre des membres présents, en début de séance, est égal à la majorité*
88 *des membres composant le conseil. Si ce quorum n'est pas atteint, le conseil pédagogique est*
89 *convoqué, au plus tôt le jour suivant celui de sa première convocation et au plus tard avant la tenue*
90 *du conseil d'administration le plus proche, en vue d'une nouvelle réunion ; il se prononce alors*
91 *valablement, quel que soit le nombre des membres présents.* »

92

93 Première partie du texte : POUR 33, CONTRE 2.

94

95 **Revaloriser les salaires**

96 Les mandats du SNES-FSU visent à terme la reconstruction des carrières dans une perspective
97 d'unification des corps, dans un corps des agrégés revalorisé, à un seul grade. Le contexte politique
98 et le rapport de forces actuels ne permettront sans doute pas de les concrétiser immédiatement.

99 Nous devons refuser tout chantage et toute idée de contrepartie aux revendications que nous
100 portons.

101 Pour autant, il nous paraît possible d'engranger des avancés notables pour les carrières des
102 personnels, qui les attendent impatiemment, 22 ans après les dernières mesures de carrières, 5 ans
103 après le blocage de la valeur du point d'indice.

104 Le niveau de mobilisation que nous pourrions atteindre est un élément déterminant, et nous devons
105 mettre les personnels en mouvement pour le dégel du point d'indice, le doublement de l'ISOE,
106 l'intégration des primes dans les grilles indiciaires, et la revalorisation des grilles.

107 Les choix stratégiques d'aujourd'hui sont cruciaux : il nous faut tout à la fois obtenir des premières
108 mesures d'urgence pour tous et les inscrire dans une perspective de revalorisation programmée dans
109 la durée. La force du SNES sur la question salariale a toujours été sa capacité à mener le combat dans
110 cette double exigence. Le SNES-FSU rappelle que le statut général fonde le déroulement de carrière
111 sur la reconnaissance de la valeur professionnelle des agents (qualification, expérience) et que la
112 rémunération au mérite a été abrogée par ce gouvernement.

113 Les éventuelles avancées doivent être transposées aux pensions des actuels retraités.

114

115 **Fusion des académies**

116 Le décret présenté en CTM le 4 novembre 2015 décline du cadre législatif l'organisation territoriale
117 de l'éducation nationale en académies et reformule celle-ci dans le cadre réglementaire sous la
118 forme de régions académiques. Celles-ci sont subdivisées en académies administrées par des
119 recteurs d'académie dont les compétences seront définies par défaut, sous réserve des compétences
120 qui seront celles des nouveaux « *Recteurs de région académiques* ». A minima, ceux-ci seront
121 compétents pour gérer les dossiers partagés avec la Région, mais, en accord avec les autres recteurs,
122 ils peuvent mettre en œuvre des politiques coordonnées allant au-delà de ce domaine, mutualiser ou
123 fusionner des services. Aucune instance de concertation n'est prévue à l'heure actuelle au niveau de
124 la région académique, et l'on perçoit bien que, même si le gouvernement assure que la gestion des
125 personnels restera compétence de l'académie, ce dispositif est la dernière étape avant la
126 régionalisation de l'éducation nationale. La FSU doit mobiliser les personnels, en particulier les
127 personnels administratifs des services académiques, pour obtenir le retrait de ce projet.

128

129 Le SNES-FSU considère que la grave question de la mixité sociale et de la concurrence avec le privé
130 mérite des dispositions d'une autre ampleur et nature que l'expérimentation et les déclarations
131 scandaleuses de Najat Vallaud Belkacem sur l'encouragement financé au développement d'un privé
132 soucieux de mixité.

133

134 **Elections régionales**

135 Les échéances électorales de décembre risquent de se traduire par une forte abstention et conduire
136 l'extrême-droite au pouvoir dans certaines régions, dont la région PACA. En effet, les élections
137 intermédiaires sont toujours l'occasion pour les citoyens de sanctionner les politiques suivies par le
138 gouvernement et le discrédit, le rejet des politiques mises en œuvre par la majorité socialiste sont
139 tels qu'il n'en sera pas autrement en décembre. Les professeurs partagent ce sentiment d'abandon
140 et de trahison, en particulier du fait de Collège 2016 et du blocage des salaires. La crise démocratique
141 s'enracine avec les dénis de démocratie au niveau européen, le cynisme dont font preuve nos Etats
142 face à l'afflux de réfugiés, la partialité des grands médias, le sentiment d'être les spectateurs d'une
143 vie politique spectacle et gadget (dans laquelle pense exceller notre ministre).

144 Les compétences des Régions sont pourtant aujourd'hui devenues essentielles, en particulier dans
145 les domaines de la formation professionnelle, initiale et continue, de l'orientation, de l'accès aux
146 qualifications, de la lutte contre le décrochage scolaire, de l'équipement, de la construction et de la
147 rénovation des lycées. Les agents des lycées sont des personnels employés par le conseil régional.
148 Les risques de privatisation de l'accueil, de l'entretien, de l'hébergement et de la restauration

149 scolaire sont importants. Le risque de politiques discriminatoires, racistes et anti-sociales, au sein
150 même des établissements scolaires n'est pas à négliger.

151 C'est la raison pour laquelle la CA du SNES-FSU Aix-Marseille décide de lancer un appel pour
152 promouvoir l'exercice du droit de vote et lutter contre l'abstention. Il n'est pas question de donner
153 des consignes de vote aux citoyens mais il s'agit de dire que ce scrutin aura des conséquences
154 directes et concrètes sur nos métiers, nos collègues, nos élèves et nos lycées.

155

156 **Droits et liberté**

157 Le SNES-FSU appelle les personnels à s'investir pour la défense et la promotion de la laïcité, de la
158 tolérance, de la solidarité et de l'amitié entre les peuples. Il appelle à combattre le racisme, la
159 xénophobie et l'entre-soi. Il appelle à participer aux initiatives permettant de faciliter l'accueil et
160 l'aide aux réfugiés, en particulier celles favorisant l'accès à l'éducation des enfants.

161 Le SNES-FSU dénonce ma confusion conceptuelle dont fait preuve le livret laïcité du ministère qui
162 n'est en effet pas exempts de reproches quant à la distinction fondamentale qu'il faut préserver
163 entre le "croire" et le "savoir".

164

165 **Renforcer la syndicalisation**

166 La réussite de l'opération GrainS de sable montre aussi que les efforts pour reconstruire des s1 dans
167 les collèges portent leurs fruits à condition que les s2 et le s3 leur apportent le soutien et la présence
168 dont ils ont besoin. La mobilisation permet de conforter les plus jeunes militants dans leur rôle
169 d'animation de la vie collective. Si l'existence d'une large intersyndicale rassure les collègues, il est
170 manifeste que c'est dans les mots d'ordre proposés par le SNES que la profession se retrouve.

171 Il faut cependant que cela permette de renforcer le syndicat par la syndicalisation. Un syndicat
172 majoritaire fort est la condition nécessaire pour contrer les politiques tendant à imposer à la
173 profession des réformes qu'elle rejette. Cette idée, dont les dernières élections professionnelles ont
174 montré qu'elle s'était affaiblie dans la conscience de nos collègues, doit être portée en avant et faire
175 l'objet d'une campagne de syndicalisation nationale.

176

177 Deuxième partie du texte : Pour : 15 , Contre 3, Abstention : 1

178

179

180

181

182 **Motion sur proposition d'Emancipation sur Air France :**

183 Le SNES-FSU Aix-Marseille a pris connaissance des mesures disciplinaires visant les salariés d'Air
184 France (4 voire 5 licenciements, 11 mises à pied). Il apporte son soutien complet à la lutte des
185 salariés d'Air France. Il exige l'annulation des sanctions disciplinaires et dénonce la criminalisation de
186 l'action syndicale. Il appelle à ce que l'unité la plus large se réalise sur cet objectif.

187

188 POUR : Unanimité (19)